

N° SIRET : 20008531400090	COMPTE FINANCIER UNIQUE	Département : CREUSE
Etablissement : SECTION DE MURAT	Année 2024	Poste Comptable: SERVICE DE GESTION COMPT
Budget : BUDGET PRINCIPAL	Page n° 1	Date d'Édition : 10/04/2025

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE
D02025/009
Séance du 09/04/2025 à 20 heures 00

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de membres présents	15
Nombre de suffrages exprimés	15
VOTES : Contre =0 Pour =15 Abstentions =0	
Date de convocation :	28/03/2025

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Christine SALADIN
après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024 dressé par Joël ROYÈRE, Maire,
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,
Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B		
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (0.00 - 5 381.81)		28 313,61
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)		-5 381,81
		33 695,42
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E		0,00
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)		
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)		
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)		
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)		0,00

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)		
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)		
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)		28 313,61
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)		

Ont signé au registre des délibérations :

Mmes CHABRIER Isabel, PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET Laura, DEMARGNE Céline, MAINGOUTAUD Élodie, MM ROYÈRE Joël, PETIT-COULAUD Bastien, SCAFONE Dominique
KAPLAN Iskender, MARGOT Marie, FAUMEUNIER Sébastien, LAROCHE Michel, DURAUDAUD Patrick, COUCAUD Thierry



Pour expédition conforme,
Maire,